

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

Département de l'Aveyron
Arrondissement de Millau
Canton de Saint-Affrique

Nombre de Conseillers en exercice : 15
de Présents : 14
de Votants : 15

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 2

Extrait du Registre
Des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Jeudi 30 Avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Étaient présents : M. ARTIS Frédéric, Mme ARTIS Géraldine, M. BERNARD Arnaud, M. CAILHOL Gérard, Mme DELMAS Lidwine, Mme DURAND Sophie, M. MARAVAL Loïc, Mme MENRAS Nicole, Mme METGE Magali, Mme NEGRE Isabelle, M. PRIVAT Gaëtan, M. ROUSTAN Sébastien, M. ROZENZWEJG Henri-Jean, Mme RUDELLE Geneviève.

Procuration : M. DURAND Damien à M. BERNARD Arnaud

Secrétaire de séance : Mme RUDELLE Geneviève

Date de la convocation : 17 avril 2026

Objet : Budget Eau Potable 2026 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.

Après avoir examiné le compte financier unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 20 361.22€
- Un déficit de fonctionnement de : 0.00€

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) <u>dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	944.42 €
c. <u>Résultats antérieurs de l'exercice</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	19 416.80 €
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	20 361.22 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	124 264.83 €
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	93 000.00 €
Besoin de financement = e. + f.	0.00 €
AFFECTATION (2) = d.	20 361.22 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant d u b.)	
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0.00 €
3) Report en exploitation R 002	20 361.22 €
Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 6586) :	0.00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, par 13 voix POUR, 0 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS, décide :

- D'APPROUVER l'affectation du résultat de fonctionnement dans les conditions exposées ci-dessus

Ainsi délibéré à VABRES L'ABBAYE
 Les jour, mois et an susdits
 Suivent les signatures au Registre
 POUR EXTRAIT CONFORME
 Signé : Le Maire
 Frédéric ARTIS

La secrétaire de séance

